

Plan de stationnement : remise en œuvre à compter du 15 juillet 2020

Depuis le début du confinement, le plan de stationnement de la Ville de Bernay avait été assoupli dans un contexte où la circulation automobile était moindre et où les agents de la Police municipale avaient d'autres missions. Cette période de tolérance se terminera le 15 juillet avec la remise en fonction des horodateurs et la reprise de la surveillance du respect des zones bleues par la Police municipale.

Au printemps 2018, la Ville avait profité de la révision de la réglementation nationale en la matière pour revoir son plan de stationnement. Ce plan visait à alors :

- 1) Favoriser le stationnement gratuit de courte durée pour les achats rapides dans la rue commerçante principale (zone bleue de 30 min) et sur les parkings payants (30 premières minutes gratuites).
- 2) Favoriser la rotation sur le stationnement gratuit en mettant en place des zones bleues 1 h 30 sur toutes les rues perpendiculaires à la rue principale.
- 3) Conserver une offre de stationnement gratuit sans durée limite afin de permettre aux usagers de la gare et aux salariés ou commerçants de se stationner toute la journée.
- 4) Permettre aux résidents de se garer facilement et gratuitement de 18 h à 9 h sur les zones bleues 1 h 30 (16 h 30 à 18 h 30 s'ils mettent leur disque) et 9 h à 19 h sur les zones bleues 30 minutes.

Grâce à cette nouvelle organisation qui a permis notamment une plus grande rotation, le nombre de places disponibles a été revu à la hausse en centre-ville, comme de nombreux commerçants ont pu le remarquer.

Aussi, le 15 juillet, le plan de stationnement retrouvera sa configuration antérieure au confinement afin de poursuivre cette dynamique favorable au commerce de proximité :

- 1 529 places en stationnement non-réglémenté (gratuit, non limité en durée)
- 123 places en stationnement réglémenté et limité (gratuit, zone bleue) à 30 min
- 401 places en stationnement réglémenté et limité (gratuit, zone bleue) à 1h30
- 210 places en stationnement payant

Soit un total de 2053 places gratuites (90% des places dans le centre-ville).

Tarif du stationnement payant (via horodateur ou via l'application gratuite Paybyphone):

- 0 à 30 minutes : gratuit
- 30 minutes à 1 heure : 0.30 € 1 h : 0.80 €
- 1 h 30 : 1.30 €
- 2 h : 2 €
- 3 h : 4 €
- 4 h : 6 €
- 7 h : 12 €
- 9 h : 18 € (soit le montant du forfait de Post-Stationnement)